

Aux membres du Conseil des États

Le 18 septembre 2026

Pour une réglementation bancaire équilibrée dans l'intérêt de l'économie suisse

Mesdames les Conseillères aux États,
Messieurs les Conseillers aux États,

Les associations économiques signataires sont préoccupées. Les incertitudes géopolitiques, la vigueur du franc, les tendances protectionnistes, la hausse des prix de l'énergie ainsi que la charge réglementaire croissante pèsent sur l'industrie suisse.

Il est donc d'autant plus important de trouver le juste équilibre dans les domaines où la Suisse peut façonner elle-même ses conditions-cadres et, par là même, la compétitivité de sa place économique – cela vaut également pour la réglementation bancaire.

Le Conseil des États examine actuellement les enseignements à tirer de la crise du Credit Suisse et les mesures à prendre pour renforcer la stabilité du secteur bancaire suisse – la question centrale portant sur la couverture en fonds propres des filiales étrangères. Avec la proposition du Conseil fédéral ainsi qu'une proposition de minorité prévoyant une couverture à 90 % par des fonds propres CET1, deux variantes sont actuellement envisagées, qui vont bien au-delà des exigences applicables dans les places financières comparables telles que les États-Unis, Europe et le Royaume-Uni.

Concrètement, cela concerne UBS. Elle est la dernière grande banque suisse encore compétitive au niveau international. Il n'y a pas si longtemps, la Suisse comptait cinq établissements financiers de ce type. UBS représente aujourd'hui environ 30 % de la place financière suisse et, en tant que principale actionnaire de SIX Swiss Exchange, constitue l'un des piliers du marché boursier et du marché des capitaux suisses. Il est d'autant plus nécessaire de disposer de conditions-cadres permettant à UBS de continuer à opérer de manière compétitive depuis la Suisse. La proposition du Conseil fédéral et la proposition de minorité ne remplissent pas ces critères, car UBS devrait faire face à une augmentation significative de ses coûts récurrents liés aux fonds propres. La banque serait ainsi désavantagée de manière substantielle et durable dans la concurrence internationale.

De telles exigences réglementaires excessives n'auraient pas seulement des répercussions sur les banques elles-mêmes. Elles se traduiraient à long terme par des coûts de financement plus élevés et une offre réduite de crédits et de services liés aux marchés des capitaux pour l'industrie et nos PME. Cela restreindrait les possibilités d'investissement des entreprises, mettrait en péril des emplois et pèserait sur la population suisse. L'UE elle-même a souligné

cette semaine encore que des banques compétitives constituent une condition essentielle à la croissance économique – et que la réglementation doit en tenir compte.

Nos entreprises ont besoin de partenaires financiers sur lesquels elles peuvent compter, y compris dans les périodes difficiles et lorsque les conditions sont tendues. Elles attendent en particulier d'UBS une fiabilité à long terme fondée sur un véritable partenariat. En reprenant Credit Suisse, UBS a assumé une responsabilité accrue à l'égard de la clientèle entreprises et, par conséquent, envers l'économie suisse dans son ensemble.

Une économie forte a besoin de banques solides, proposant des services nationaux et internationaux à des conditions compétitives. Nous vous prions dès lors de ne soutenir ni la proposition du Conseil fédéral ni la proposition de minorité prévoyant une couverture à 90 % par des fonds propres CET1. La future réglementation doit tenir compte à parts égales des exigences de sécurité et de compétitivité. Il faut donc un compromis tel que celui élaboré par la CER-E dans le cadre de la proposition de majorité du projet. Celui-ci renforce la stabilité du système sans affaiblir la place financière ni détériorer inutilement les conditions de financement des entreprises. La proposition de la CER-E est en outre compatible avec les exigences internationales en vigueur.

Nous vous remercions de prendre en considération nos préoccupations.

Avec nos meilleures salutations

Silvan Wildhaber
Président economiesuisse

Monika Rühl
Présidente de la direction economiesuisse

Fabio Regazzi
Président de l'Union suisse des
arts et métiers

Urs Furrer
Directeur de l'Union suisse des
arts et métiers

Martin Hirzel
Président Swissmem

Stefan Brupacher
Directeur Swissmem

Andreas Bohrer
Président Swissholdings

Gabriel Rumo
Directeur Swissholdings

Annette Luther
Président scienceindustries

Stephan Mumenthaler
Directeur scienceindustries